



## LETTRE D'INFORMATION

Août 2018

Depuis le compte rendu d'activité du premier semestre 2018 qui vous a été diffusé les événements se sont précipités laissant peu de place à la diffusion de l'information. Cette lettre va tenter de vous informer des divers développements.

**Le 7 juin s'est tenue la Commission Consultative de l'Environnement (CCE)** sous la présidence de M. Stéphane Daguin, sous-préfet de Grasse. Peu de choses à retirer de cette réunion orchestrée par l'aéroport, le train-train habituel du tout va bien avec une DGAC locale qui dit être à notre écoute sans que cela se matérialise dans les actes ...

On notera cependant l'intervention du sous-préfet sur les points suivants :

- ✓ Demande de dérogation pour démarrer, dès cet été, l'expérimentation de la trajectoire Nord-Ouest,
- ✓ Demande de dérogation pour décaler un peu la trajectoire finale d'atterrissage par rapport à l'axe de la piste (VPT 17) pour mieux éviter le survol de La Roquette,
- ✓ Limitation des tours de piste de l'aviation légère,

Si ces demandes sont mises en application, elles iront dans le bon sens. D'autre part la fourniture mensuelle des trajectoires par l'aéroport a été actée. Nous avons effectué une relance pour obtenir ces "chevelus" pour le mois de juin.

**Le 7 juin s'est aussi tenue la réunion publique de l'ADNA à La Roquette.** Nous avons comme invitées, Mme Beer Demandeur, présidente de l'UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs et de l'association de défense des riverains de l'aéroport de Toulouse) et de Mme Dominique Lazarski, présidente de UECNA (Union Européenne Contre les Nuisances Aériennes et de l'association de défense des riverains de l'aéroport de Beauvais). Leurs présentations ainsi que celle de notre association sont sur le site ADNA et je vous recommande la lecture du chapitre "les lieux communs de l'aéronautique" dans la présentation UFCNA et "les effets de la pollution sur la santé" dans la présentation UECNA.

Les élus des communes riveraines étaient tous présents ou représentés et, en plus de la lettre de D. Lisnard, président de la CACPL, en date du 5 avril, en soutien à notre courrier à la DGAC Paris du 16 mars, deux autres correspondances d'élus ont été adressées à la DGAC Paris : une par ML Gourdon, conseillère départementale, en date du 6 juin et une par P. Aschiéri, Maire de Mouans-Sartoux, en date du 1<sup>er</sup> juin. Toutes ces correspondances sont accessibles sur le site.

**Rencontre avec l'ACNUSA le 20 juin 2018.** Nous avons profité d'une visite du nouveau président de l'Acnusa et de son secrétaire Général dans le sud pour obtenir une entrevue. Nous avons pu exposer notre vision de la situation et identifier des pistes pour que l'Acnusa puisse réellement pénaliser les pilotes et les compagnies qui ne respectent pas les trajectoires (modification de l'arrêté du 8 sept. 2015 pour y inclure l'identification de points fixes à survoler)



[www.adna06.fr](http://www.adna06.fr)

[www.facebook.com/adna06/](https://www.facebook.com/adna06/)

En effet il faut savoir qu'aujourd'hui il n'existe que des "recommandations" à caractère environnemental et seuls des mails de sensibilisation sont envoyés aux pilotes et/ou compagnies qui dérogent aux préconisations du briefing.

L'ACNUSA préconise également de faire tester la trajectoire Nord-Ouest par les pilotes basés à Cannes.

Le président de l'ACNUSA a d'ores et déjà adressé une demande en ce sens à la DGAC qui a 6 mois pour répondre.

### **DGAC : Réponse en date du 2 juillet à notre demande, soutenue par des élus, à la DGAC**

**Paris.** La DGAC Paris a fait répondre par son représentant à Aix en Provence à notre sollicitation du 16 mars. Ce courrier est consultable sur le site ainsi que la diffusion qui en a été faite aux élus. En fait, une fin de non-recevoir qui ne répond à aucune de nos attentes. Plus de 3 mois pour formuler, ainsi qu'au président de la CACPL, cette non-réponse peut être considérée comme un camouflet cinglant ou, tout du moins, un mépris affiché des riverains et des élus. Suite à cette correspondance nous avons adressé une requête à Nicolas Hulot, Ministre de la transition économique et solidaire.

**Intervention de Mme Tabarot, députée, et M. Pouplot, maire de La Roquette, au cabinet de la ministre des transports.** Cette intervention sur notre dossier a eu lieu le 26 juillet. A cette occasion a été remise la lettre à destination de M. Hulot que nous mettrons sur le site prochainement.

### **Evénements à venir :**

#### ✓ **Spécial Mougins .**

- La mairie, en coopération avec l'ADNA, va lancer une enquête sur la perception par les mouginois des nuisances associées au trafic aérien. Pour cette enquête deux adresses mail seront disponibles : une à la mairie et une à l'ADNA. Soyez nombreux à exprimer votre perception à cette occasion.
- La mairie organise, avec la collaboration de l'ADNA, une réunion d'information sur les nuisances aériennes le 11 septembre à 18h30.

Nous vous tiendrons informés des détails de ces événements par le site et sur notre page facebook.

- ✓ **Journées des associations** Les 8 et 9 septembre se tiendront les journées des associations. Cette année l'ADNA sera présente sur La Roquette, Mouans-Sartoux et Mougins.

**Et pendant ce temps la farandole des survols continue comme si le ciel n'appartenait pas, aussi, à ceux qui vivent dessous !!!**